



Département de l'Aveyron
République française
17 Rue Aristide Briand - CS 53 531 - 12035 RODEZ Cédex 9
Tel. 05 65 73 83 00 – www.rodezaggllo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil

En exercice : 50
Présents physiquement : 40
Conseillers ayant donné procuration : 5
Conseillers excusés non représentés : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 février à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Rodez agglomération s'est réuni à l'Hôtel de Rodez agglomération, salle de l'Amphithéâtre, 17 rue Aristide Briand à Rodez, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Christian TEYSSEBRE, Président, Maire de Rodez, et dûment convoqué le 31 janvier 2024.

Conseillers présents : (40)

Valérie ABADIE-ROQUES, Céline ALAUZET, Isabelle BAILLET-SUDRE, Dominique BEC, Marion BERARDI, Alain BESSIERE, Martine BEZOMBES, Jean-François BOUGES, Monique BULTEL-HERMENT, Nathalie CALMELS, Fabienne CASTAGNOS, Guy CATALA, Florence CAYLA, Martine CENSI, Alexis CESAR, Jean-Michel COSSON, Maryline CROUZET, Gulistan DINCEL, Joseph DONORE, Jacques DOUZIECH, Mathilde FAUX, Bernard FERRAND, Francis FOURNIE, Patrick GAYRARD, Dominique GOMBERT, Elisabeth GUIANCE, Serge JULIEN, Jean-Philippe KEROSLIAN, Christophe LAURAS, Christian MAZUC, Jacques MONTOYA, Laurence PAGES-TOUZE, Pascal PRINGAULT, Jean-Paul REMISE, Jean-Philippe SADOUL, Régine TAUSSAT, Marie-Noëlle TAUZIN, Christian TEYSSEBRE, Florence VARSİ, François VIDAMANT.

Conseillers ayant donné procuration : (5)

Didier BOUCHET	procuration à	Florence CAYLA
Sylvie LOPEZ	procuration à	Pascal PRINGAULT
Alain RAUNA	procuration à	Christian TEYSSEBRE
Elodie RIVIERE	procuration à	Patrick GAYRARD
Jean-Pierre ROGER	procuration à	Laurence PAGES TOUZE

Conseillers excusés non représentés : (5)

Danièle KAYA-VAUR, Jean-Marc LACOMBE, Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIE, Jean-Luc PAULAT, Alain PICASSO.

Secrétaire de séance : Marion BERARDI

240206-006-DL – BUDGET PRIMITIF 2024

Examen et vote

RAPPORTEUR : Christian MAZUC

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-36, L. 2312-1 à L. 2312-4, R. 2312-1 et L. 1612-1 à L. 1612-20 ;

Considérant ce qui suit :

Les élus de Rodez agglomération sont invités à se prononcer sur l'approbation du Budget Primitif 2024 pour d'une part le Budget Principal et d'autre part, les 13 Budgets Annexes suivants :

- Assainissement collectif,
- Assainissement non collectif (SPANC),

Nomenclature : 712 – Finances locales – Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

- Collecte des déchets,
- Transports urbains,
- Eau de Rodez,
- Ventes de produits dérivés au sein des boutiques (Musées et Office de tourisme),
- Autorisations et droits des sols (ADS) pour les communes hors agglomération,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gémapi),
- Office de Tourisme,
- Zones d'activités économiques,
- ZAC de Bourran,
- ZAC de l'Estréniol,
- ZAC de Combarel.

Le Budget Primitif 2024 intègre le nouveau référentiel comptable M57 qui a été approuvé le 19 décembre 2023 par le conseil communautaire. La M57 se substitue ainsi à l'instruction budgétaire M14 pour le budget principal et les budgets annexes des services publics administratifs. Les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial, quant à eux, ne sont pas impactés et conservent le référentiel de la M4. Ce changement de nomenclature induit, pour les budgets concernés, une nouvelle norme comptable mais également quelques modifications dans la présentation des maquettes budgétaires qui sont annexées à la présente note.

Le Budget Primitif 2024 a été établi sur les bases du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté et approuvé le 19 décembre 2023 (délibération n° 231219-242-DL).

Ce budget s'inscrit dans un contexte inflationniste global, impacté d'une part par la hausse des dépenses et d'autre part, par des réformes fiscales successives qui réduisent l'autonomie de Rodez agglomération sur ses recettes. En dépit des incertitudes nationales et internationales, la volonté de Rodez agglomération est de poursuivre une politique d'investissement dynamique et forte, tout en conservant un niveau d'imposition stable. A travers ses différentes politiques publiques, Rodez agglomération s'inscrit comme un acteur majeur en matière d'attractivité mais également en matière des transitions écologiques et énergétiques

Le document de présentation, joint en annexe, retrace :

- **d'une part, les équilibres financiers et comptables** (pages 2 à 5). Sont répertoriés les produits et charges de fonctionnement, les soldes d'épargne, les dépenses d'investissement et leurs moyens de financement. Cette première partie de présentation a pour objet d'analyser les équilibres financiers globaux, leurs évolutions, et de s'assurer de la solvabilité de la structure ;
- **d'autre part, les crédits 2024 globalisés de l'ensemble des budgets (Principal et Annexes), ventilés par politiques publiques et par projets menés par Rodez agglomération.**

Une analyse budgétaire par le prisme du climat est également jointe à la présente note et anticipe ainsi l'obligation qui sera faite prochainement aux collectivités de publier une annexe budgétaire portant sur l'impact de leurs dépenses en matière environnementale.

PRESENTATION GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2024

(TOUS BUDGETS)

❖ PRESENTATION GENERALE

Le Budget Primitif consolidé de Rodez agglomération s'équilibre au BP 2024 en dépenses et en recettes à **125,4 M€** (contre 137,3 M€ au BP 2023).

Après neutralisation des flux inter budgets et des opérations d'ordres qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, le BP 2024 s'élève à **97,1 M€** contre 97,0 M€ au BP 2023, toutes opérations réelles confondues.

Nomenclature : 712 – Finances locales – Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

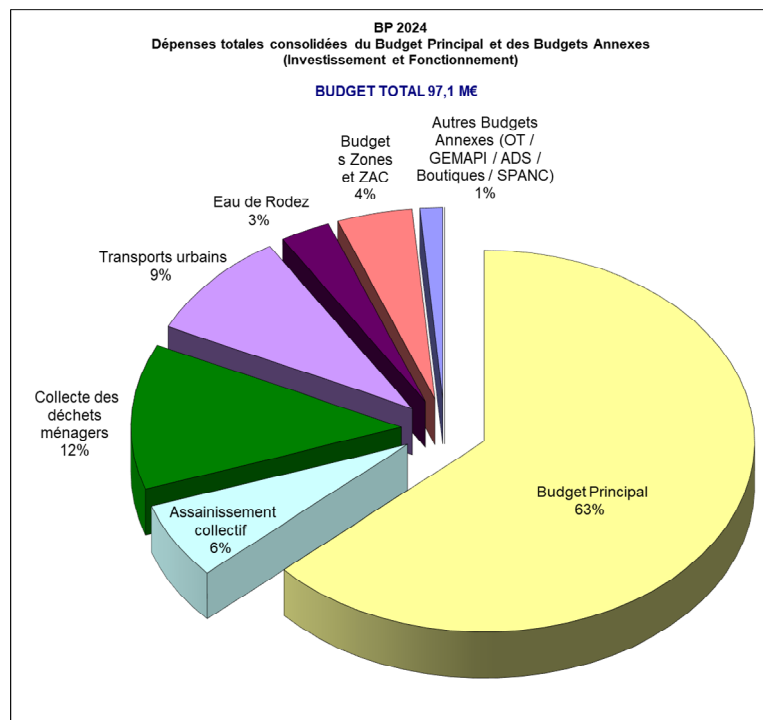
RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

Le budget primitif consolidé se répartit de la manière suivante :

Dépenses / BP 2024	Fonctionnement	Investissement	Total des opérations réelles
Budget Principal	33 268 736	32 073 037	65 341 773
Assainissement collectif	889 169	5 811 000	6 700 169
Collecte des déchets ménagers	9 108 653	3 636 200	12 744 853
Transports urbains	7 154 900	2 225 794	9 380 694
Eau de Rodez	2 067 309	1 027 850	3 095 159
Assainissement non collectif	51 772	-	51 772
Boutiques des Musées	88 225	279	88 504
ADS hors agglomération	174 773	1 563	176 336
Gémapi	416 513	15 866	432 379
Office de Tourisme	635 307	12 534	647 841
Zones d'activités économiques (ZAE)*	2 543 026	300 000	2 843 026
ZAC de Bourran *	111 500	-	111 500
ZAC de l'Estréniol*	528 000	200 000	728 000
ZAC de Combarel *	593 340	369 000	962 340
Mouvements inter budgets	- 2 881 503	- 3 313 000	- 6 194 503
TOTAL	54 749 720	42 360 123	97 109 843
<i>Structure</i>	56,4%	43,6%	100,0%
<i>Structure après retraitement des budgets zones (ZAE et ZACs)</i>	55,1%	44,9%	100,0%

* ces opérations sont, selon les règles budgétaires, à prévoir en section de fonctionnement. Cependant, elles présentent, de par leur nature, un caractère d'investissement.

Le Budget Principal regroupe l'essentiel des dépenses, investissement et fonctionnement, et représente 63 % du budget consolidé. Les Budgets Annexes « Assainissement collectif », « Collecte des déchets », « Transports Urbains », et « Eau de Rodez », couvrent chacun respectivement 6 %, 12 %, 9 % et 3 % des dépenses globales. Les budgets Zones et ZAC recouvrent 4 % des crédits inscrits en 2024.

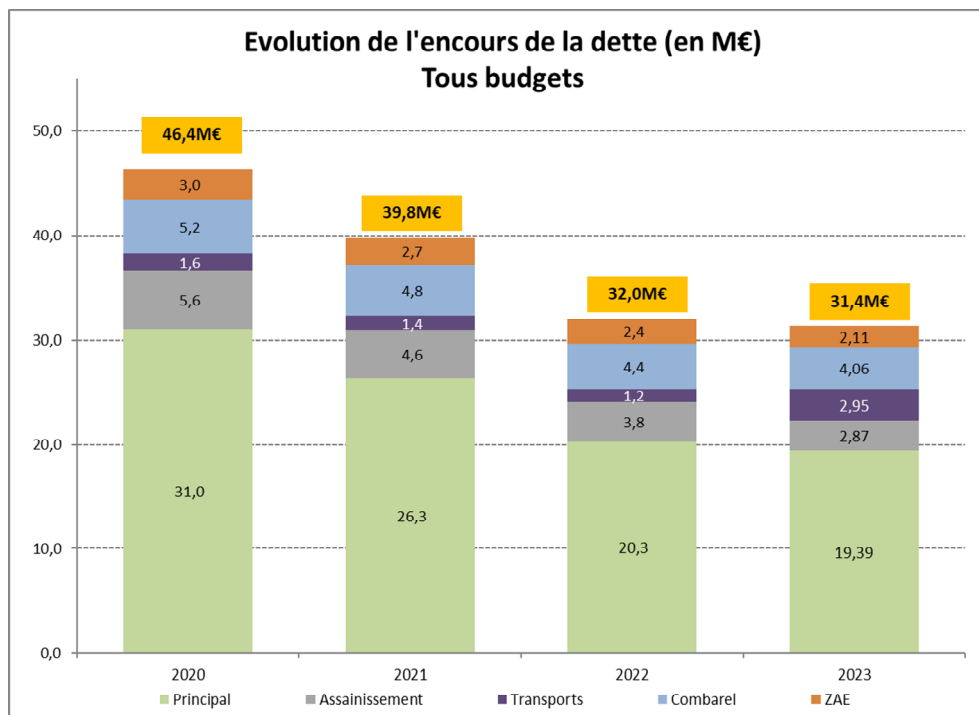


❖ **INDICATEURS FINANCIERS DU BUDGET CONSOLIDE**

Les taux d'épargne consolidés au BP 2024 s'élèvent à 21,3 % pour l'autofinancement brut et 13,4 % pour l'autofinancement net (après déduction du remboursement du capital de la dette).

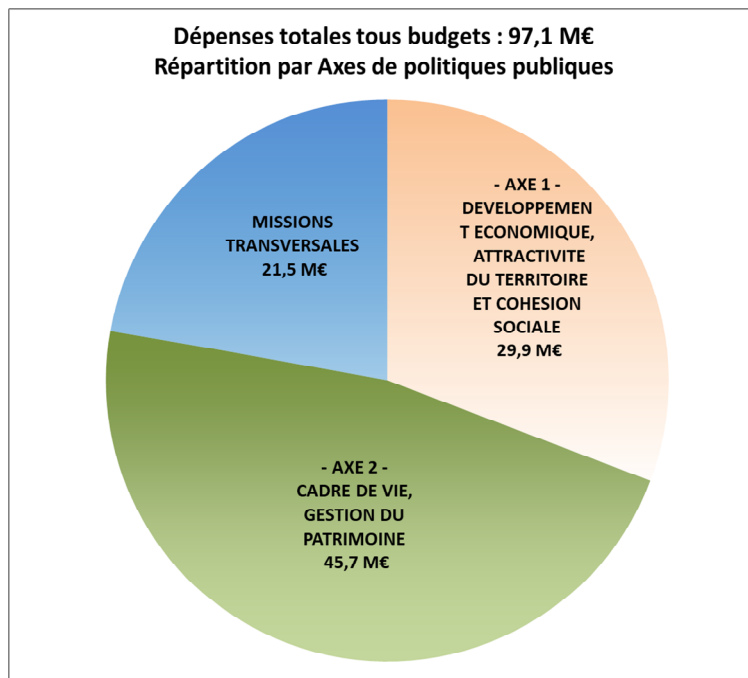
L'encours de dette au 31/12/2023 continue de décroître pour atteindre le niveau de 31,4 M€.

La durée de désendettement consolidée établie sur la base des prévisions d'épargne brute au BP 2024 (14,9 M€) se chiffre à 2,1 années.



Les indicateurs financiers attestent d'une situation saine permettant à l'agglomération de mener la politique d'investissement retracée dans les inscriptions proposées au Budget Primitif 2024.

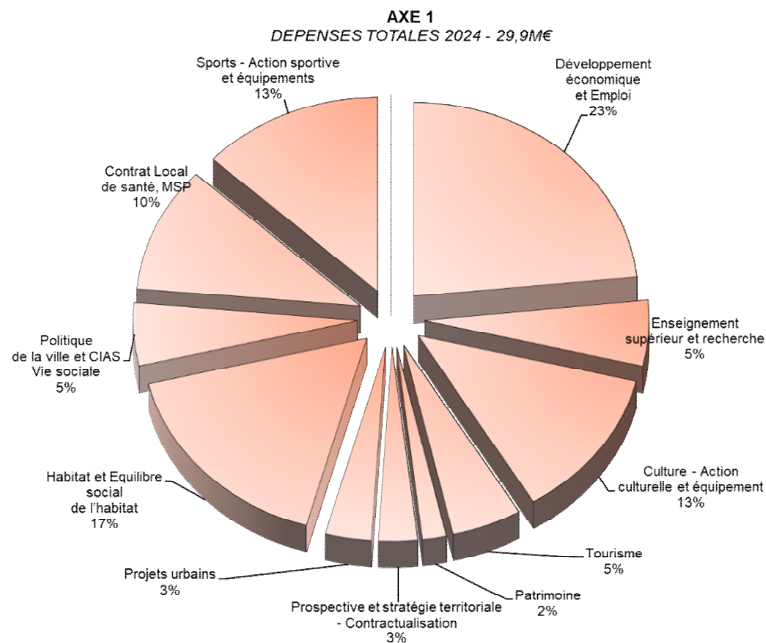
❖ **DECLINAISON DU BUDGET PAR POLITIQUES PUBLIQUES**



Voir détails dans l'Annexe page 7

La consolidation des données budgétaires s'analyse sous l'angle des deux principaux axes de politiques publiques :

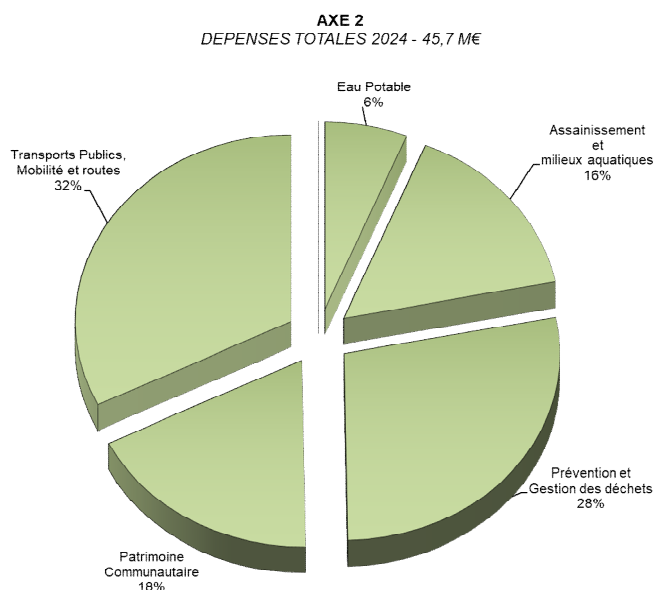
- **L'axe « Développement économique, Attractivité du territoire et Cohésion sociale »** qui représente 29,9 M€, soit 30,8 % des crédits alloués en 2024 décomposés en 11 thématiques



- La thématique du **développement économique** regroupe 7,0 M€ de crédits pour 2024. Elle porte pour l'essentiel sur la gestion et l'aménagement des Zones d'activités économiques (5,1 M€). Elle intègre également le fonctionnement de la Maison de l'Économie, les aides à l'immobilier d'entreprise, la politique en faveur de la rénovation des commerces ou les dépenses relatives à la démarche d'Economie circulaire.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

- **L'enseignement supérieur** totalise 1,6 M€ de crédits dont 1,0 M€ prévu pour la contribution de l'agglomération à la réalisation du Projet Universitaire de St-Eloi et 0,4 M€ pour le fonctionnement du Restaurant Universitaire.
 - La politique de **l'Habitat** regroupe 5,0 M€ de crédits dédiés pour l'essentiel à la gestion et l'attribution des aides à la pierre et au programme de rénovation urbaine. En complément, la thématique du **Patrimoine** (0,5 M€) prévoit les crédits d'aides pour l'amélioration des façades.
 - **Le Sport** (3,9 M€) et **la Culture** (3,8 M€) intègrent les crédits nécessaires à l'exploitation des équipements (Pôle Aquatique, Parc Équestre, Golf, Gymnases, Musées, Amphithéâtre, École de musique) et au partenariat avec les associations.
 - Les thématiques de la **Politique de la Ville** (1,6 M€) et du **Contrat local de santé** (3,1 M€) portent pour l'essentiel sur la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, du Foyer d'Hébergement d'urgence (via le CIAS), du partenariat avec les associations et des Maisons de santé Pluri professionnelles. Au Budget 2024, 2,8 M€ de crédits seront dédiés à la réalisation de nouveaux espaces d'accueil pour les professionnels de santé (réalisation de la MSP de Rodez Centre et de la MSP de Sébazac, finalisation de la MSP de Olemps, réaménagement de la MSP de La Primaube et extension de la MSP de Rodez Faubourg).
 - Les **Projets urbains** (1,0 M€) retracent l'aménagement des ZAC de Bourran et de Combarel ainsi que la réalisation de nouvelles acquisitions foncières.
 - La **Prospective Territoriale** (0,8 M€) concerne l'instruction du droit des sols et la réalisation des documents réglementaires d'Urbanisme (PLU et SCOT).
 - Enfin, la thématique du **Tourisme** (1,5 M€) complète l'Axe 1 des politiques publiques de l'agglomération avec notamment, la gestion de l'Office de Tourisme, le programme d'animations estivales et les travaux de rénovation du Village Vacances de Combelles (0,6 M€).
- **L'axe « Cadre de vie et la gestion du patrimoine »** qui consolide 45,7 M€ de crédits, soit 47,1 % des crédits inscrits au BP 2024.



- La gestion de **l'Eau potable** (sur le périmètre de la Commune de Rodez), **de l'Assainissement collectif, non collectif et de la Gémapi** représentent 10,0 M€ de crédits 2024. L'essentiel des inscriptions concerne l'entretien, le renouvellement et la création de réseaux d'alimentation en eau potable ou d'évacuation des eaux usées et pluviales.
- La **Prévention et Gestion des déchets** totalise 12,7 M€ de crédits avec notamment les crédits dédiés à la création de nouvelles déchèteries (2,0 M€) et la création de points de regroupement de collecte (1,0 M€).

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

- Le **Patrimoine communautaire** (8,2 M€) intègre, sur le volet des investissements, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, le programme de développement du photovoltaïque, l'aménagement du Hall de l'Hôtel d'agglomération et l'acquisition foncière pour le futur boulo-drome intercommunal.
 - Enfin, la thématique des **Transports Publics, Mobilités et Routes** regroupe 14,8 M€ de crédits dédiés à la gestion du réseau de bus et des transports scolaires ainsi que l'acquisition des équipements, la création, en lien avec le Département, de la liaison RD67 (St-Cloud) / RD994 (Route de Rignac) (3,7 M€), le financement du Syndicat Mixte de l'Aéroport (1,5 M€) et la mise en œuvre, en lien avec les communes et dans le cadre de l'Appel à projet « Territoire cyclable » du schéma de circulations douces (0,3 M€).
- Enfin, 7,9 M€ sont consacrés à des versements au bénéfice des communes de l'agglomération, se décomposant entre l'Attribution de Compensation 5,9 M€, la Dotation de Solidarité Communautaire 1,0 M€ et les Fonds de Concours 1,0 M€.

LE BUDGET PRIMITIF 2024
(PRESENTATION PAR BUDGET)

A – LE BUDGET PRINCIPAL

Les équilibres budgétaires du Budget Principal sont les suivants :

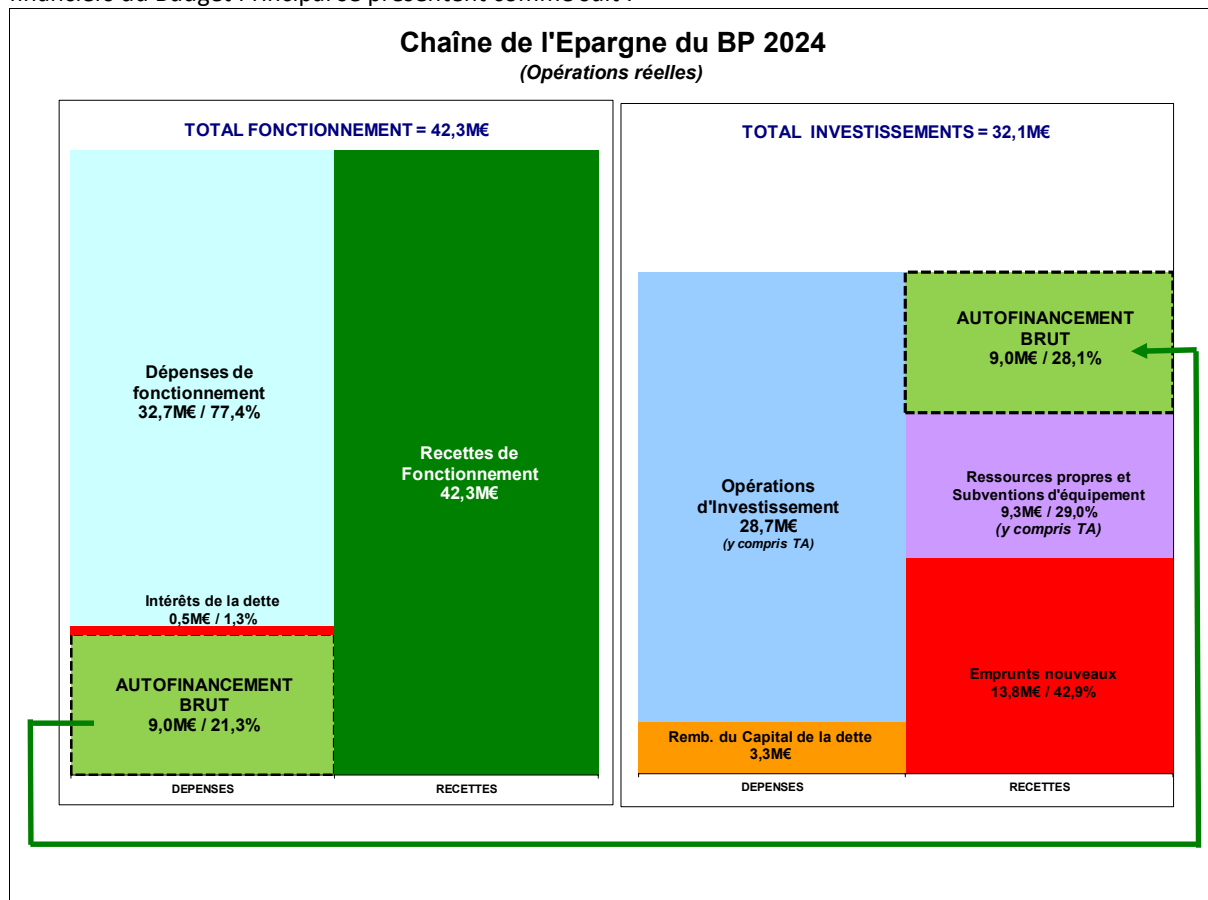
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 985 905	IMPOTS ET TAXES	28 549 961
CHARGES DE PERSONNEL	8 716 584	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 720 673
ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 518 172	ATTENUATION DE CHARGES	70 726
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 492 075	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	2 241 750
CHARGES FINANCIERES	546 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	688 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000
OPERATIONS REELLES	33 268 736	OPERATIONS REELLES	42 281 685
OPERATIONS D'ORDRE	6 697 145	OPERATIONS D'ORDRE	1 690 901
VIREMENT DE SECTION	4 006 705		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	43 972 586	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	43 972 586

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	28 743 037	RESSOURCES PROPRES	9 298 111
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	3 330 000	RECOURS A L'EMPRUNT	13 761 977
OPERATIONS REELLES	32 073 037	OPERATIONS REELLES	23 060 088
OPERATIONS D'ORDRE	3 558 292	OPERATIONS D'ORDRE	8 564 536
		VIREMENT DE SECTION	4 006 705
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35 631 329	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	35 631 329

Le Budget Principal s'équilibre à hauteur de 79,6 M€ : la section de fonctionnement s'équilibre à 44,0 M€, la section d'investissement à 35,6 M€. Un virement de section de 4,0 M€ est dégagé par la section de fonctionnement pour le financement de la section d'investissement qui s'équilibre par une inscription d'emprunt à hauteur de 13,8 M€.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

Après avoir neutralisé les opérations d'ordres qui s'équilibrent sur les deux sections, les grands équilibres financiers du Budget Principal se présentent comme suit :



Les éléments principaux de ces équilibres sont les suivants :

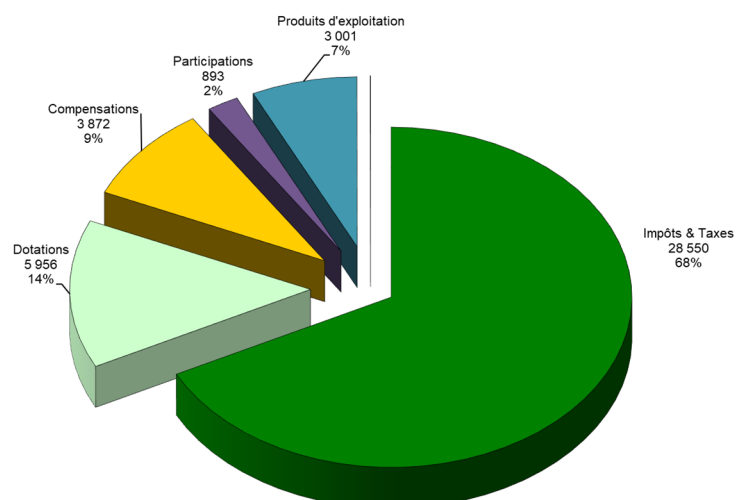
- Une progression du niveau des recettes de fonctionnement attendues au Budget Primitif 2024 (+3,7 %) sensiblement supérieur à la progression du niveau des dépenses (+3,1 %). La progression des dépenses par rapport au Budget Primitif 2023 est limitée du fait d'une prévision surestimée du coût des fluides pour l'exercice 2023. En effet, les mesures réglementaires (bouclier tarifaire) et les actions mises en œuvre par l'agglomération pour réduire les consommations de gaz et d'électricité ont permis de contenir la hausse des prix effectivement constatée en 2023.
- Le niveau de l'épargne brute progresse de +5,7 % par rapport au BP 2023 pour atteindre 9 M€ (contre 8,5 M€ au BP 2023), soit un taux d'épargne brute de 21 % des recettes réelles de fonctionnement.
- Le niveau des crédits proposés en investissement s'établit à 28,7 M€ (hors remboursement de la dette) contre 28,4 M€ en 2023.
- Un recours prévisionnel à l'emprunt est évalué à 13,8 M€ pour garantir l'équilibre du budget 2024. L'encours de dette prévisionnel en fin d'année se porterait à 29,8 M€ si la totalité de l'emprunt d'équilibre était levée pour une durée de désendettement prévisionnelle de 3,3 années.

1 - Les produits de fonctionnement

Les produits réels de fonctionnement du Budget Principal représentent un montant de 42,3 M€ répartis en 4 principaux postes : les ressources fiscales qui se situent à 28,6 M€, soit plus des deux tiers des recettes réelles de fonctionnement, les dotations de fonctionnement (DGF), les compensations fiscales et les produits d'exploitation et participations de nos partenaires institutionnels.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

Recettes de Fonctionnement 2024 (en k€)



- ➔ Les **ressources fiscales** (impôts et taxes) et **compensations fiscales** se décomposent comme suit (hors Attribution Compensation reçue 13 K€) :

Impôts et Taxes (en milliers d'euros)	Prévisions 2024	Structure
Cotisation Foncière des entreprises	9 073,7	28,0%
Taxe sur les surfaces commerciales	1 390,2	4,3%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	403,1	1,2%
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	551,5	1,7%
Taxe Foncière et Taxe Additionnelle sur les Propriété Non Bâties	130,3	0,4%
Fraction de TVA (réforme TH)	8 065,0	24,9%
Fraction de TVA (réforme CVAE)	5 311,7	16,4%
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	3 611,4	11,1%
TOTAL FISCALITE DIRECTE	28 536,9	88,1%
Dotation de Compensation à la réforme de la TP	1 844,2	5,7%
Dotation de compensation CFE (bases industrielles)	2 027,6	6,3%
TOTAL COMPENSATIONS FISCALES	3 871,8	11,9%
TOTAL FISCALITE ET COMPENSATIONS FISCALES	32 408,7	100,0%

Les prévisions inscrites au Budget Primitif 2024 prennent en compte les orientations inscrites dans la Loi de Finances 2024, à savoir pour l'essentiel :

- la progression des bases fiscales indexées sur l'inflation (IPC harmonisé de novembre 2023 à novembre 2022). Cette progression des bases s'établit pour 2024 à +3,8 % et viendra ainsi abonder le produit de la Cotisation foncière des entreprises, de la TH sur les résidences secondaires et de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties ainsi que les compensations qui y sont rattachées.
- La progression de +2 % des fractions de TVA perçues en compensation de la suppression de la CVAE et de la Taxe d'habitation (portée par la progression attendue du produit national de TVA).

Les produits de fiscalité inscrits au BP 2024 affichent donc une progression de +3,2 % par rapport aux prévisions au BP 2023 et cela, sans augmentation des taux de fiscalité de l'agglomération.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

- **Les dotations de fonctionnement** : les prévisions pour 2024 s'établissent à **près de 6,0 M€**, soit une stabilisation de l'enveloppe par rapport au montant encaissé en 2023.

Dotations et compensations (en milliers d'euros)	Prévisions 2024
Dotation d'intercommunalité	731,9
Dotation de Compensation	5 224,1
Dotation Générale de Fonctionnement	5 956,0
FPIC	-1 598,3

A noter que l'estimation du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (1,6 M€) prévue est en baisse par rapport aux inscriptions 2023 (1,8 M€).

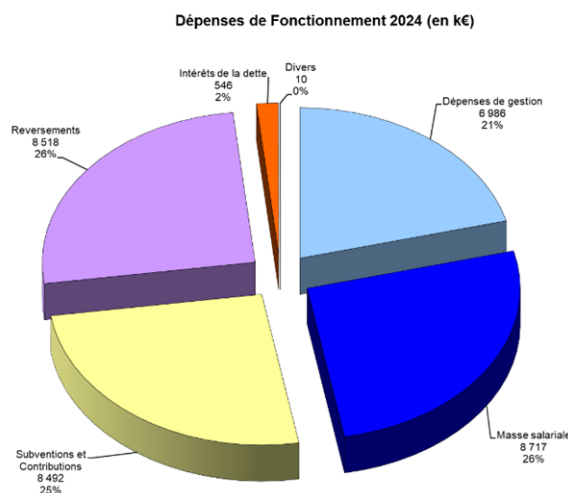
- **Les produits d'exploitation** se situent à un montant de **3,0 M€ (+6 %)**. Ils correspondent, entre autres, à des recettes afférentes aux billetteries (Musées, Pôle Aquatique...). Ils concernent également les ventes de repas au restaurant universitaire, les refacturations aux budgets annexes d'« Elimination des déchets », de l'« Eau de Rodez », de l'« Assainissement Collectif » et du Budget « Office de Tourisme », le financement par les communes du service ADS, les locations d'immeubles et les redevances versées par les exploitants ou délégataires.

La progression s'explique, entre autres, par des loyers complémentaires attendus sur les Maisons de santé, suite à l'ouverture de la Maison de santé d'Olemps, ainsi qu'à la progression des recettes d'exploitations, suite au regroupement et à la restructuration des services de l'Office de Tourisme, du Pôle Muséal et de la médiation culturelle.

- Concernant les **autres subventions ou participations attendues** auprès de nos partenaires pour la mise en œuvre d'actions, elles s'élèvent à près de 893 k€. A noter, un produit de FCTVA complémentaire vient s'ajouter à la ligne sur l'entretien des terrains sur les ZAE communautaires (évolution de l'assiette du FCTVA suite à la Loi de Finances 2024).

2 - Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement du Budget Principal se composent d'une part, des charges d'exploitation (dépenses de gestion, masse salariale et subventions/contributions) qui représentent 73 % des dépenses, et d'autre part des atténuations de produits (26 %), à savoir les versements aux communes (via l'Attribution de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire) et le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Les intérêts de la dette représentent, quant à eux, 2 % des dépenses réelles de fonctionnement.



Les charges d'exploitation, d'un montant global de 24 M€, sont réparties en 3 postes principaux :

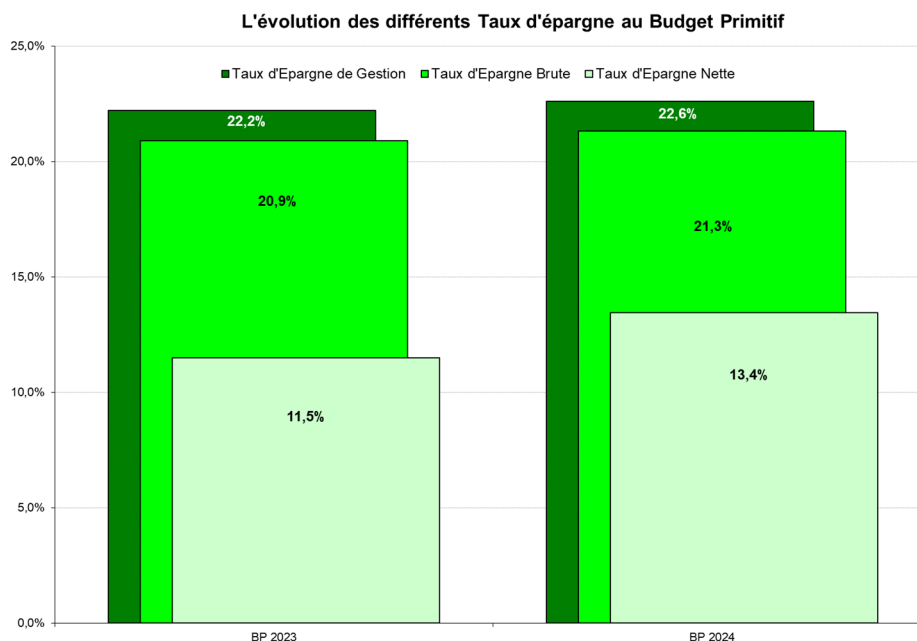
- **Les charges à caractère général** qui se composent des dépenses de consommation de tous ordres (fluides, carburants, fournitures diverses, assurances, entretien et maintenance des bâtiments et VRD, prestations de services...), des actions de sensibilisation aux problématiques du développement durable et des mobilités actives (auprès du public et des scolaires), des prestations pour l'animation et l'attractivité du territoire (notamment pour la période estivale).
Ce poste s'élève à près de **7,0 M€**, en baisse par rapport au BP 2023 du fait de la réduction des inscriptions sur les dépenses énergétique (-600 k€ - cf. explications en introduction du paragraphe A).
A noter par ailleurs la réduction des dépenses de gestion (fluides, entretien du bâtiment, loyers, informatique...) induites par le regroupement sur un seul site des services de l'Office de Tourisme et du Musée Fenaille.
- **Les charges de personnel** : d'un montant de 8,7 M€, elles progressent de 5,0 %, par rapport au BP 2023 suite à l'effet combiné de la GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et des mesures gouvernementales pour garantir le pouvoir d'achat : augmentation de l'indice minimum, évolution du point d'indice ...
- **Les subventions et contributions ou autres charges de gestion courante** regroupent les participations versées par Rodez agglomération aux divers organismes dans lesquels la collectivité est partie prenante ou ceux qui assurent la gestion de services communautaires (Syndicats mixtes aéroport, Conservatoire National de Musique, Etablissement Public de Coopération Culturelle...), les subventions aux associations, ainsi que les subventions aux budgets annexes (Budget Annexe Transports Urbains, Office de Tourisme, Elimination des déchets et SPANC). La rémunération des élus fait également partie de ce poste.
Les crédits mobilisés à ce titre représentent **8,5 M€** et sont en progression par rapport au BP 2023 (+1,3M€ soit +17 %). Cette évolution s'explique pour l'essentiel par l'évolution attendue de la contribution au Syndicat Mixte de l'Aéroport du fait de la renégociation du contrat de DSP de la ligne Rodez-Paris dans un contexte incertain et inflationniste (+1M € supplémentaires sont prévus au Budget 2024).

Une fois les reversements aux communes pris en compte (Attributions de Compensation, Dotations de Solidarité Communautaire, FPIC), le total des dépenses de gestion (charges hors intérêts et exceptionnelles) s'établit à 32,7 M€ (contre 31,7 M€ au BP 2023).

3 - Les soldes d'épargne

Au regard de l'évolution des dépenses et recettes explicitée dans les paragraphes précédents, les différents niveaux d'épargne de l'agglomération sont en progression au Budget primitif 2024 :

- Epargne de gestion (Recettes – Dépenses de Fonctionnement hors financier/exceptionnel) : **9,6 M€** (9,0 M€ au BP 2023)
- Epargne Brute (Epargne de gestion – dépenses financière et exceptionnelles) : **9,0 M€** (8,5 M€ au BP 2023)
- Epargne nette (Epargne Brute – Capital de la dette) : **5,7 M€** (4,7 M€ au BP 2023).



4 - Les dépenses d'investissement

Les crédits d'investissement s'élèvent globalement à 32,0 M€ :

- L'essentiel de ces inscriptions pour 2024 porte sur le financement d'opérations qui s'élèvent à plus de 27,4 M€ contre 27,1 M€ au BP 2023 et concernent pour l'essentiel :
 - Des investissements pour améliorer la performance énergétique des équipements communautaires : poursuite de la rénovation énergétiques lancée fin 2023 des bâtiments de l'Ecole de Musique, du Musée Denys-Puech et de la piscine Géraldini (pour un total de 400 k€) et du re-lampage des éclairages publics des Zones (150 k€), travaux sur l'Hôtel d'agglomération (528 k€) et travaux divers d'amélioration thermique sur les bâtiments (71 k€) ;
 - Le déploiement des énergies renouvelables et notamment du photovoltaïque sur plusieurs équipements communautaires (Aquavallon, bassin d'orage, parking de la Crouzette et du Centre technique communautaire - 2,5 M€ au total) pour favoriser l'autoconsommation ;
 - Les aides à l'habitat, à la rénovation urbaine et la mise en œuvre du PLH, pour un total de 4,5 M€ ;
 - Les études et travaux relatifs à la liaison RD67 (St-Cloud) / RD 994 (Route de Rignac) en lien avec le Conseil Départemental (3,6 M€) ;
 - Inscription, dans le cadre des ACP dédies, des dépenses nécessaires (2,9 M€ au total) pour la réalisation des projets de Maison de Santé Rodez Faubourg, Rodez Centre, Olemps et Sébazac ;
 - Le paiement à la Région de la subvention pour la construction de la nouvelle Université (1,04 M€) ;
 - Les aides à l'immobilier d'entreprise (474 k€ en crédits de paiement – ACP) ;
 - Les fonds de concours aux communes (1,0 M€) ;
 - L'action en faveur des mobilités actives (422 k€) : contribution aux communes pour la création de circulations douces et acquisition de vélos à assistance électriques ;
 - Travaux d'aménagement du village Vacances de Combelles (600 k€) ;
 - Travaux d'entretien des réseaux d'eau pluviale en lien avec le budget annexe assainissement (2,4 M€ TTC).
- Le remboursement du capital de la dette qui s'élève à 3,3 M€ en baisse par rapport à 2023 (3,8 M€) du fait du désendettement de l'agglomération ;
- Le reversement de la taxe d'aménagement aux communes (69 %) et au budget annexe assainissement collectif (31 %) qui représente une dépense de 1,3 M€ (équivalent au produit inscrit en recettes).

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

5 - Le financement de l'investissement

Le financement des investissements prévus au Budget Primitif 2024 est assuré aux moyens :

- d'une part de l'épargne brute à hauteur de 9,0 M€, soit 28,1 % des moyens de financement ;
- d'autre part, de ressources propres (FCTVA / cessions) et de subventions d'équipement, pour un montant total de 9,3 M€, soit 29,0 % des sources de financement.

L'emprunt inscrit pour équilibre s'élève à 13,8 M€ et sera ajusté à la baisse au Budget supplémentaire après intégration des résultats excédentaires du Compte Administratif 2023.

B – Le Budget Annexe Elimination des Déchets

Le budget annexe s'équilibre à hauteur de 13,5 M€ : 9,8 M€ en section de fonctionnement et 3,7 M€ en section d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 186 372	IMPOTS ET TAXES	8 338 935
CHARGES DE PERSONNEL	2 722 265	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	29 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	190 016	ATTENUATION DE CHARGES	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	1 137 200
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	310 770
		PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000
OPERATIONS REELLES	9 108 653	OPERATIONS REELLES	9 835 905
OPERATIONS D'ORDRE	748 996	OPERATIONS D'ORDRE	21 744
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 857 649	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 857 649

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3 636 200	RESSOURCES PROPRES	533 457
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	0	RECOURS A L'EMPRUNT	2 375 491
OPERATIONS REELLES	3 636 200	OPERATIONS REELLES	2 908 948
OPERATIONS D'ORDRE	21 744	OPERATIONS D'ORDRE	748 996
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 657 944	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 657 944

➤ **Les charges de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement 2024 du budget annexe, dans la continuité des années précédentes, affichent une progression de 5,5 % à 9,9 M€. Cette hausse est tirée par l'augmentation du coût de traitement des déchets (+9.9 %) qui représente plus de 4,6 M€, soit 46 % des dépenses.

Pour le reste, la masse salariale est estimée à 2,7 M€ (27,5 % des dépenses), en progression de 5,5 % par rapport au BP 2023, à l'instar du Budget Principal de l'agglomération, du fait du Glissement Vieillesse Technicité et des mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat.

➤ **Les produits de fonctionnement**

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement du budget annexe Elimination des Déchets s'élèvent à 9,9 M€.

La progression inédite des dépenses de fonctionnement nécessite, pour la deuxième année consécutive, l'inscription d'une contribution d'équilibre du Budget principal de l'agglomération à hauteur de 288 k€ pour assurer l'équilibre prévisionnel de ce budget.

L'essentiel du financement de ce budget est réalisé par le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont le montant prévisionnel pour 2024 s'élève à 8,3 M€ en augmentation du fait de la progression des valeurs foncières de +3,8 %.

Les produits des services, participations et autres produits de gestion courante (environ 1,2 M€) viennent diversifier les sources de financement. Ils regroupent principalement :

- d'une part, le produit de la Redevance Spéciale (900 k€) perçue auprès des professionnels producteurs de déchets non ménagers (commerçants, administrations...);
- d'autre part, les produits retirés de la gestion des déchetteries (récupération de déchets en vue de leur valorisation), des locations de bennes et les divers soutiens aux programmes de réduction des déchets.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

L'inscription de la contribution d'équilibre par le Budget Principal sera annulée au moment du Budget Supplémentaire, lors de l'intégration dans les comptes des excédents cumulés au Compte administratif 2023.

➤ **Les soldes d'épargne**

En l'absence d'endettement sur ce budget, les différents niveaux d'épargne sont identiques et s'élèvent à 727 k€.

➤ **Les dépenses d'investissement**

L'investissement prévisionnel sur ce budget s'élève à 3,6 M€ TTC. Cette enveloppe prévisionnelle comprend notamment l'acquisition de véhicules de collecte, l'aménagement de points de regroupement de collecte et de conteneurisation enterrée ainsi que les crédits nécessaires aux études et aux travaux de construction d'une nouvelle déchetterie inscrits à hauteur de 2,0 M€.

➤ **Le financement de l'investissement**

Il est assuré d'une part par l'épargne pour 727 k€, par le FCTVA (533 k€), et d'autre part par l'inscription d'un emprunt prévisionnel de 2,4 M€ pour assurer l'équilibre budgétaire. Le niveau de l'emprunt d'équilibre sera revu à la baisse après intégration au Budget supplémentaire des résultats de clôture du Compte administratif 2023.

Le Budget Annexe Collecte des Déchets présente fin 2023 une situation budgétaire excédentaire, sans recours à l'endettement. Cependant, l'évolution du coût du traitement des déchets, la forte progression de la TGAP nécessitent de limiter encore le volume des déchets produits sur le territoire et d'améliorer les processus de collecte. Rodez agglomération s'attache à la réalisation de ces deux objectifs avec un programme d'investissement ambitieux et une action toujours plus soutenue pour la réduction de la production de déchets.

C – Le Budget Annexe Transports Urbains

Le budget s'équilibre à hauteur de 10,0 M€ : 7,8 M€ en section de fonctionnement et 2,2 M€ en section d'investissement.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 933 741	IMPOTS ET TAXES	6 076 000
CHARGES DE PERSONNEL	94 970	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	415 047
ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 268 703
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 189		
CHARGES FINANCIERES	118 000		
OPERATIONS REELLES	7 154 900	OPERATIONS REELLES	7 759 750
OPERATIONS D'ORDRE	613 663	OPERATIONS D'ORDRE	8 813
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 768 563	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 768 563

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	1 720 150	RESSOURCES PROPRES	0
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	505 644	RECOURS A L'EMPRUNT	1 620 944
OPERATIONS REELLES	2 225 794	OPERATIONS REELLES	1 620 944
OPERATIONS D'ORDRE	8 813	OPERATIONS D'ORDRE	613 663
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 234 607	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 234 607

➤ **Les charges de fonctionnement**

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement pour 2024 s'élèvent à 7,8 M€, en augmentation par rapport à 2023 (7,4M€) du fait de l'évolution globale des prix impactant le contrat de délégation de service public pour le réseau de transports urbains.

➤ **Les produits de fonctionnement**

Le Versement Mobilité représente la principale source de financement du budget annexe des Transports. Au BP 2024, celui-ci est estimé à 6,0 M€, soit une progression de +7,3 % par rapport aux estimations 2023 (5,7 M€), porté par l'évolution globale de la masse salariale sur le territoire.

Les autres recettes de fonctionnement concernent pour l'essentiel la dotation générale de décentralisation (371 k€) et la subvention d'équilibre versée par le Budget Principal qui s'établit à 1,1 M€ contre 1,2 M€ au BP 2023.

➤ **Les soldes de gestion**

L'épargne brute prévue pour 2024 s'élève à 605 k€ et l'épargne nette, après déduction du remboursement du capital de la dette, à 205 k€.

➤ **Les dépenses d'investissement**

Les inscriptions en dépenses d'investissement s'élèvent à 1,8 M€ avec, pour l'essentiel, le renouvellement du parc d'autobus prévu dans le contrat de DSP, l'acquisition d'outils de comptage passagers et le remboursement de l'avance de trésorerie versée par l'Etat en compensation de la perte du Versement mobilité en 2020 et 2021 (106 k€).

➤ **Le financement des investissements**

Les investissements 2024 seront financés grâce à l'épargne et par un emprunt prévisionnel d'équilibre de 1,6 M€, emprunt qui sera ajusté à la baisse après intégration des excédents d'investissement 2023.

En résumé, les équilibres financiers du budget annexe des Transports urbains se stabilisent au BP 2024 par rapport au budget 2023.

D – Le Budget Assainissement Collectif

Le budget annexe s'équilibre à hauteur de 9,8 M€ : 3,5 M€ en section de fonctionnement et 6,3 M€ en section d'investissement.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	439 036	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	2 796 000
CHARGES DE PERSONNEL	367 990	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	200 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 870	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 545
CHARGES FINANCIERES	78 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 273		
OPERATIONS REELLES	889 169	OPERATIONS REELLES	2 998 545
OPERATIONS D'ORDRE	1 885 082	OPERATIONS D'ORDRE	488 244
VIREMENT DE SECTION	712 538		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 486 789	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 486 789

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	4 891 000	RESSOURCES PROPRES	2 136 000
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	920 000	RECOURS A L'EMPRUNT	1 565 624
OPERATIONS REELLES	5 811 000	OPERATIONS REELLES	3 701 624
OPERATIONS D'ORDRE	488 244	OPERATIONS D'ORDRE	1 885 082
		VIREMENT DE SECTION	712 538
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 299 244	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 299 244

➤ **Les produits de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles du Budget Assainissement Collectif s'élèvent à 3,5 M€ dont 3,0 M€ de recettes réelles. Celles-ci sont constituées essentiellement de la surtaxe d'assainissement (2,6 M€) perçue auprès des usagers et de la facturation au Budget Principal des dépenses affectées aux eaux pluviales (0,2M€). Au BP 2024, une participation de l'agence de l'Eau est prévue en accompagnement de la réalisation du schéma directeur de l'assainissement (financement 80 %).

➤ **Les charges de fonctionnement**

Le délégataire assure le transport et le traitement des boues. Le budget annexe se compose donc principalement des charges de personnel (liées aux missions de suivi des travaux d'investissement et des relations avec le délégataire), des charges de structure facturées au service par le Budget Primitif et des prestations de contrôle réalisées sur le réseau de Rodez agglomération.

Les crédits nécessaires à la réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement sont inscrits au Budget Primitif 2024 à hauteur de 250 k€. Ce schéma permettra d'optimiser le système d'assainissement communautaire, de l'adapter aux enjeux du PCAET et d'évaluer sa résilience par rapport au dérèglement climatique

Ainsi, l'ensemble des dépenses de fonctionnement réelles, hors intérêts de la dette, s'élève à près de 811 k€. Les intérêts de la dette se chiffrent à 78 k€.

➤ **Les soldes d'épargne**

L'épargne brute s'élève à 2,1 M€ (2,0 M€ au BP 2023), et l'épargne nette à 1,2 M€.

➤ **L'investissement**

Le montant des crédits affectés aux opérations d'investissements s'élève pour 2024 à 4,9 M€ HT (contre 3,4M€ au BP 2023) dont 1,7 M€ HT portant sur les eaux pluviales facturées au Budget Principal.

Le financement des investissements est réalisé pour l'essentiel par l'épargne dégagée et par le reversement d'une part (31 %) de la Taxe d'Aménagement (403 k€). Un emprunt d'équilibre inscrit à hauteur de 1,6 M€ est nécessaire pour assurer l'équilibre du Budget annexe. Cet emprunt sera annulé après intégration, au Budget supplémentaire, des excédents cumulés sur ce budget.

Pour conclure : le Budget Annexe Assainissement Collectif affiche au Budget Primitif 2024 un programme d'investissement ambitieux. Des moyens humains et financiers sont mis en œuvre pour optimiser le fonctionnement et la qualité du système d'assainissement. Ce budget annexe dispose des ressources nécessaires pour y parvenir sans impacter la tarification à l'usager.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

E – Le Budget Annexe Eau de Rodez

Le budget s'équilibre à hauteur de 4,0 M€ : 2,9 M€ en section de fonctionnement et 1,0 M€ en section d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	980 412	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	2 912 600
CHARGES DE PERSONNEL	615 239	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 010
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 450	ATTENUATION DE CHARGES	0
ATTENUATIONS DE PRODUITS	440 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 000
CHARGES FINANCIERES	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 208		
OPERATIONS REELLES	2 067 309	OPERATIONS REELLES	2 925 610
OPERATIONS D'ORDRE	570 775	OPERATIONS D'ORDRE	4 613
VIREMENT DE SECTION	292 139		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 930 223	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 930 223

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	1 027 850	RESSOURCES PROPRES	23 000
OPERATIONS REELLES	1 027 850	OPERATIONS REELLES	169 549
OPERATIONS D'ORDRE	4 613	OPERATIONS D'ORDRE	570 775
		VIREMENT DE SECTION	292 139
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 032 463	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 032 463

➤ **Les produits de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement estimées en 2024 pour le budget Eau de Rodez s'élèvent à 2,93 M€ et sont constituées essentiellement par :

- les facturations de vente d'eau aux abonnés dont le produit atteindrait 1,6 M€ avec la prise en compte de la tarification progressive ;
- du prélèvement pour le compte de l'Agence de l'Eau auprès des usagers de la redevance pour pollution d'origine domestique, soit 440 k€ ainsi que la compensation perçue auprès des usagers de la redevance prélèvement, soit 120 k€ ;
- de la facturation des locations de compteurs estimée à 670 k€ ;
- de diverses recettes d'exploitation (prestations réalisées pour le compte des communes : frais de gestion des PEI, arrosages et fontaines, autres taxes et redevances...) pour 88 k€.

➤ **Les charges de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement de la Régie sont inscrites au BP 2024 à hauteur de 2,6 M€ (+3,6 %). Elles se décomposent pour l'essentiel comme suit :

- les charges à caractère général (chapitre 011) qui retracent l'activité de la régie à hauteur de 980 k€ ;
- les charges de personnel (chapitre 012) estimées à 615 k€ ;
- le reversement à l'agence de l'eau (chapitre 014) de la redevance pollution pour 440 k€ ;
- les amortissements des immobilisations chiffrés à 571 k€.

➤ **Les soldes d'épargne**

En l'absence d'endettement sur ce budget, les différents niveaux d'épargne sont identiques et s'élèvent au BP 2024 à 858 k€ (contre 623 k€ en 2023).

➤ **Les dépenses d'investissement**

Le programme d'investissement élaboré pour 2024 s'établit sur la base de 758 k€ de crédits inscrits (983 k€ en 2023) et porte pour l'essentiel sur des travaux de conduites de distribution. A noter le remboursement au budget principal de l'avance de trésorerie réalisée début 2020 (270 k€) dont le terme du remboursement interviendra en 2025.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

➤ **Le financement des investissements**

Le financement de ces investissements est assuré par l'épargne et par un emprunt d'équilibre de 147 k€. Cet emprunt sera réajusté à la baisse au Budget supplémentaire après reprise des excédents 2023.

Dans la continuité des années précédentes, le Budget Eau de Rodez dégage un autofinancement suffisant pour le financement de ses investissements

F – Le Budget Annexe Office de Tourisme

Le budget s'équilibre à hauteur de 660 k€ : 648 k€ en section de fonctionnement et 13 k€ en section d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	164 430	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	369 773
CHARGES DE PERSONNEL	461 625	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 148
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 752	PRODUITS D'EXPLOITATION	49 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500	ATTENUATION DE CHARGES	12 920
OPERATIONS REELLES	635 307	OPERATIONS REELLES	647 841
OPERATIONS D'ORDRE	2 614	OPERATIONS D'ORDRE	0
VIREMENT DE SECTION	9 920		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	647 841	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	647 841

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	12 534	RESSOURCES PROPRES	0
OPERATIONS REELLES	12 534	OPERATIONS REELLES	0
OPERATIONS D'ORDRE	0	OPERATIONS D'ORDRE	2 614
		VIREMENT DE SECTION	9 920
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 534	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 534

Ce budget annexe retrace les activités de l'Office de Tourisme ainsi que l'organisation des grands spectacles à l'Amphithéâtre de Rodez. Ces deux activités seront analytiquement dissociées afin de retracer au mieux les besoins de chacune d'elles.

➤ **La Gestion de l'Office de Tourisme**

Le fonctionnement de l'Office de Tourisme est marqué dans son budget 2024 par la réorganisation intervenue en 2023 des services de l'Office de tourisme, des services du Pôle Muséal et du service de médiation du Pays d'Art et d'Histoire.

Cela se traduit notamment par une mutualisation des moyens avec l'installation du nouvel Office de Tourisme sur le site du Musée Fenaille réduisant ainsi les charges liées au bâtiments (loyers, maintenance, entretien et nettoyage de locaux, informatique...).

Les boutiques du Musée et de l'Office de Tourisme ont ainsi fusionné et les opérations comptables qui y sont rattachées sont désormais comptabilisées sur le budget annexe des Boutiques (voir paragraphe G). De même, les prestations de visites guidées dans les Musées et sur le territoire de l'agglomération sont comptabilisées au Budget Principal au sein de la cellule Pays d'Art et d'Histoire.

Restent donc sur le budget annexe les activités de création numérique et de communication touristique.

Les dépenses se chiffrent globalement à 567 k€ (contre 701 k€ au BP 2023) :

- les charges de personnel s'établissent à 446 k€ ;
- les charges de gestion courante sont alimentées à hauteur de 120 k€ et intègrent notamment les dépenses informatiques spécifiques ainsi que les charges de structure de l'agglomération ;
- Les amortissements sont évalués à 3 k€.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

Les recettes affectées au service sont les suivantes :

- le produit de la Taxe de séjour anciennement affectée au Budget Principal est à présent directement affecté à la gestion de l'OT (180 k€) ;
- la réaffectation budgétaire des personnels dédiés à la Boutique (0,2ETP pour 15 k€) et à la médiation culturelle (0,4 ETP pour 20 k€) ;
- l'équilibre de l'activité est réalisé par une contribution financière du Budget Principal qui s'établit pour 2024 à hauteur de 350 k€ (contre 514 k€ au BP 2023).

➤ **La Gestion des Grands spectacles de l'Amphithéâtre**

Les dépenses s'établissent à hauteur de 139 k€ et intègrent :

- les charges de personnel à 26 k€ ;
- les charges de gestion courante pour 42 k€ comprenant, entre autres, les prestations nécessaires à l'organisation des spectacles.

Les recettes inscrites sont les suivantes :

- la rémunération des producteurs pour les spectacles mis en location (48 k€) ;
- l'équilibre est réalisé par une contribution du Budget Principal à hauteur de 20 k€ (hors taxe) pour 2024 (contre 96 k€ inscrits au BP 2023).

A noter enfin, en dépenses d'investissement, le remboursement au Budget Principal pour 10 000 € de la Dotation Initiale versée par le Budget Principal en 2022. Cette dotation sera intégralement remboursée en 2032.

En résumé, le niveau des crédits proposés pour 2024 est en diminution par rapport au budget 2023 à la faveur de la mutualisation des moyens mis en œuvre au niveau de l'EPCI.

G – Le Budget Annexe Boutiques

Le budget annexe retrace l'activité de vente des produits dans les boutiques de l'agglomération situées au Musées Denys-Puech et au Musée Fenaille qui intègre depuis octobre 2023 la boutique de l'Office de Tourisme. Les dépenses et recettes réelles s'équilibrent au BP 2024 à hauteur de 214 k€ en section de fonctionnement (dont 125 k€ de stocks).

Les charges se composent d'achat d'objets destinés à la vente mais également des charges liées aux publications et aux réalisations de catalogues. Enfin, le budget intègre la masse salariale liée à l'exploitation de ces boutiques.

H – Le Budget annexe Autorisation Droits des Sols (hors agglomération)

Ce budget concerne l'instruction des permis de construire pour 22 communes extérieures à l'agglomération. Le budget s'équilibre par la facturation aux communes des dossiers instruits à hauteur de 178 k€ sur l'exercice 2023.

I – Le Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

La compétence communautaire Gémapi est assurée principalement par le SMBV2A (Syndicat Mixte des Bassins Versants Aveyron Amont) qui met en œuvre le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG) voté par la collectivité et à qui Rodez agglomération met à disposition 90 % des ressources en logistique et en personnel. Le Budget annexe Gémapi est financé par la taxe du même nom qui s'établira en 2024 à 156 k€ (montant stable par rapport à 2023). Le niveau de ce produit est établi au regard du nouveau PPG 2022-2026, compte tenu des dépenses à engager par le Syndicat, des financements de l'Agence de l'Eau, et des réserves disponibles sur ce Budget.

J – Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Ce budget retrace l'activité de contrôle des systèmes d'assainissement autonomes, laquelle incombe aux collectivités compétentes en matière d'assainissement.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

Le Budget annexe s'équilibre par les redevances versées par les usagers et par un financement complémentaire du Budget principal estimé à 20 k€ en 2024 (identique au BP 2023). Ce complément du budget Principal permet d'assurer l'équilibre et d'éviter une augmentation excessive des tarifs.

K – Les Budgets Annexes des Zones d'Activités Économiques, de la ZAC de Bourran, de la ZAC de l'Estréniol et de la ZAC de Combarel

Les opérations d'aménagement inscrites dans ces différents budgets, bien que présentant un caractère d'investissement, doivent faire l'objet d'inscriptions budgétaires en section de fonctionnement, les terrains aménagés n'étant pas destinés à rester dans le patrimoine de Rodez agglomération. Les crédits inscrits sur ces budgets sont positionnés en Hors Taxe.

Dans ce cadre, les crédits inscrits en opérations réelles (hors stocks) sur ces 4 budgets annexes s'élèvent à 3,8M€ HT pour l'essentiel :

- 0,5 M€ pour la ZAC de l'Estréniol pour la poursuite des travaux phases des phases 2.2 et 2.3 lancés en 2023 ;
- 0,6 M€ pour poursuite des opérations de la ZAC de Combarel (Fenestra, rues Alibert et Labaume...);
- 0,1 M€ sur la ZAC de Bourran avec, entre autres, les travaux de finition de la Rue de Lisbonne ;
- 1,35 M€ pour l'aménagement de la ZAE d'Arsac 3 ;
- 0,6 M€ pour la poursuite des travaux d'aménagement de la ZAE de Malan 5 et la viabilisation de 6 lots supplémentaires.

CONCLUSION

La crise sanitaire, la crise énergétique et les tensions internationales ont accompagné le retour de l'inflation à des niveaux non atteints depuis plus de 30 ans avec des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des ménages, sur l'activité des entreprises et d'une façon générale sur la croissance de la France. Ce contexte particulier affecte également les finances des collectivités locales et de leurs établissements publics.

Malgré une hausse globale des dépenses marquées par la progression du coût des énergies, par les mesures salariales décidées au niveau national pour la préservation du pouvoir d'achat des agents publics et par l'augmentation globale du prix des fournitures, des prestations de services et des contributions, Rodez agglomération a su demeurer vertueux sur le plan financier et maintenir un service public de qualité et de proximité.

Cependant ces épisodes de crises successives montrent la nécessité pour notre agglomération de rester vigilante afin de préserver ses marges de manœuvre pour préparer l'avenir de notre territoire et ce, dans un contexte de perte d'autonomie fiscale (suppression d'une partie de nos ressources comme la taxe d'habitation ou encore la CVAE qui sont remplacés par des compensations dont le montant est désormais lié aux fluctuations économiques nationales).

Forte d'une gestion financière saine, Rodez agglomération s'inscrit plus que jamais comme un acteur majeur pour l'avenir. Les différentes politiques publiques mises en œuvre ont pour objectifs de renforcer l'attractivité de son territoire et de ses équipements mais également de préparer les transitions énergétiques et environnementales pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels et à venir.

Ainsi, le Budget Primitif pour 2024 de Rodez agglomération porte ses objectifs ambitieux avec la mise en œuvre d'un programme d'actions et d'investissements œuvrant pour l'attractivité, la sobriété et la résilience de notre territoire (en matière de gestion de la ressource eau, de gestion des déchets, de réduction des consommations énergétiques et de neutralité carbone, de limitation de l'urbanisation, de développement des Transports publics et des mobilités douces, de qualité de l'alimentation, de l'accès aux soins...).

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

Le Bureau de Rodez agglomération, réuni pour orientation le 23 janvier 2024, a émis un avis favorable sur le projet de délibération présenté.

Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le Conseil de Rodez agglomération, approuve le Budget Primitif 2024, budget par budget, selon les votes respectifs émis et qui sont les suivants :

- **Budget principal :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Assainissement collectif :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Collecte des déchets ménagers :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Transports urbains :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Assainissement non collectif :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Eau de Rodez :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Boutique des Musées :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Autorisation du Droit des Sols hors agglomération :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget Office de Tourisme :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 6 FEVRIER 2024

- **Budget Zone d'activités économiques (ZAE) :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget ZAC de l'Estreniol :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget ZAC de Bourran :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **Budget ZAC de Combarel :**
Pour : 41
Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)
Abstentions : 2 (Jean-Michel COSSON, Mathilde FAUX)
- **autorise M. le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président et la Secrétaire de séance,
Signée par M. Christian TEYSSEBRE
Signée par Mme Marion BERARDI
Publiée par voie électronique
le 9 février 2024
Dématérialisé

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Nomenclature : 712 – Finances locales – Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

BUDGET PRIMITIF 2024

Document de Synthèse

Les équilibres financiers et comptables

Grands Equilibres BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2024

FONCTIONNEMENT - En k€

	BP 2023	BP 2024		BP 2023	BP 2024
DEPENSES	32 260	33 269 + 3,1%	RECETTES	40 787	42 282 + 3,7%
DEPENSES D'EXPLOITATION	15 864	15 702 - 1,0%	IMPÔTS & TAXES	27 677	28 550 + 3,2%
Dépenses de gestion	7 566	6 986 - 7,7%	Fiscalité directe	27 664	28 537
Masse salariale	8 298	8 717 + 5,0%	CFE	8 823	9 074
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	7 239	8 492 + 17,3%	TH sur RS	547	552
Associations	731	840	FNB + TA FNB	129	130
Autres Satellites	4 109	5 460	TASCOM	1 248	1 390
Equilibre Budgets Annexes	2 060	1 798	IFER	379	403
Elus	330	340	FNGIR	3 611	3 611
Autres	8	53	Fraction de TVA (réforme TH)	8 097	8 065
REVERSEMENTS	8 626	8 518 - 1,3%	Fraction de TVA (réforme CVAE)	4 831	5 312
AC versée	5 930	5 930	AC perçue	13	13
DSC	915	990	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	10 273	10 721 + 4,4%
FPIC	1 776	1 598	DGF	5 859	5 956
Autres	5	-	Compensations fiscales	3 746	3 872
AUTRES DEPENSES	531	556 + 4,6%	Autres participations	668	893
Intérêts de la dette	504	546	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 821	3 001 + 6,4%
Divers et exceptionnel	27	10	PRODUITS FIN. ET EXCEPT.	15	10
AUTOFINANCEMENT BRUT	8 527	9 013 + 5,7%			

INVESTISSEMENT - En k€

	BP 2023	BP 2024		BP 2023	BP 2024
DEPENSES	32 200	32 073 - 0,4%	RECETTES	32 200 + 25,0%	32 073 - 0,4%
OPERATIONS	25 711	25 748 + 0,1%	AUTOFINANCEMENT BRUT	8 527	9 013 + 5,7%
REMBOURSEMENT CAPITAL	3 850	3 330	EMPRUNT	11 963	13 762
DELEGATION AIDES A LA PIERRE	1 423	1 695	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	3 654	3 679
TAXE D'AMENAGEMENT	1 215	1 300	RESSOURCES PROPRES	5 417	2 625
AUTOFINANCEMENT NET	4 677	5 683 + 21,5%	DELEGATION AIDES A LA PIERRE	1 423	1 695
			TAXE D'AMENAGEMENT	1 215	1 300
			Encours de Dette (en millions d'€)	28,4	29,8
			<i>Durée de désendettement (en années)</i>	<i>3,33</i>	<i>3,31</i>

BUDGET PRIMITIF 2024 - EQUILIBRES COMPTABLES																
SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS										SERVICES PUBLIC INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX BUDGETS A AUTONOMIE FINANCIERE						
en k€	Budget Principal	Budget Collecte des déchets	Budget Transports Urbains	Budget ADS hors agglo	Budget GEMAPI	Budget Zones d'activités	Budget ZAC de l'Estréniol	Budget ZAC de Bourran	Budget ZAC de Combarel	Budget Assainissement collectif	Budget Assainissement non collectif	Budget Eau de Rodez	Budget Office de Tourisme	Budget Boutiques des Musées	Virements inter-budgets	TOTAL BUDGETS CONSOLIDES
 FONCTIONNEMENT																
 RECETTES	43 973	9 858	7 769	176	446	6 551	1 181	1 506	1 393	3 487	52	2 930	648	214	-2 882	77 300
REELLES	42 282	9 836	7 760	176	432	2 843	728	753	962	2 999	52	2 926	648	89	-2 882	69 603
ORDRE	1 691	22	9	0	13	3 708	453	753	431	488	0	5	0	125	7 697	
 DEPENSES	39 966	9 858	7 769	176	446	6 251	981	865	1 024	2 774	52	2 638	638	214	-2 882	74 775
REELLES	33 269	9 109	7 155	175	417	2 543	528	112	593	889	52	2 067	635	88	-2 882	54 750
ORDRE	6 697	749	614	2	29	3 708	453	753	431	1 885	0	571	3	125	20 025	
 VIREMENT DE SECTION	4 007	0	0	0	0	300	200	0	369	713	0	292	10	0		
 INVESTISSEMENT																
 RECETTES	31 625	3 658	2 235	2	29	3 708	2 453	753	431	5 667	0	740	3	125	-3 313	48 114
REELLES (Hors emprunt)	9 298	533	0	0	0	0	0	0	0	2 136	0	23	0	0	-3 313	8 678
EMPRUNT D'EQUILIBRE	13 762	2 375	1 621	0	0	0	2 000	0	0	1 566	0	147	0	0		21 471
ORDRE	8 565	749	614	2	29	3 708	453	753	431	1 965	0	571	3	125		17 966
 DEPENSES	35 631	3 658	2 235	2	29	4 008	653	753	800	6 379	0	1 032	13	125	-3 313	52 004
REELLES (Hors emprunt)	28 743	3 636	1 826	2	16	0	0	0	0	4 891	0	1 028	13	0	-3 313	36 841
REMB CAPITAL DE LA NETTE	3 330	0	400	0	0	300	200	0	369	920	0	0	0	0		5 519
ORDRE	3 558	22	9	0	13	3 708	453	753	431	568	0	5	0	125		9 644
 SOLDE COMPTABLE	0	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0		

BUDGET PRIMITIF 2024 - CHAÎNE DE L'EPARGNE																
en k€	SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS									SERVICES PUBLIC INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX BUDGETS A AUTONOMIE FINANCIERE					Virements inter-budgets	TOTAL BUDGETS CONSOLIDES
	Budget Principal	Budget Collecte des déchets	Budget Transports Urbains	Budget ADS hors aggio	Budget GEMAPI	Budget Zones d'activités	Budget ZAC de l'Estrérol	Budget ZAC de Bourran	Budget ZAC de Combarel	Budget Assainissement collectif	Budget Assainissement non collectif	Budget Eau de Rodez	Budget Office de Tourisme	Budget Boutiques des Musées		
	FONCTIONNEMENT															
RECETTES DE GESTION (hors produits financiers et exceptionnels)	42 272	9 826	7 760	176	432	2 843	728	753	962	2 999	52	2 918	648	89	-2 882	69 575
DEPENSES DE GESTION (hors dépenses financières et exceptionnelles)	32 713	9 099	7 037	175	417	2 538	453	112	458	809	51	2 053	634	88	-2 882	53 753
EPARGNE DE GESTION	9 559	727	723	2	16	305	275	642	504	2 190	1	865	14	1	0	15 822
INTERETS DE LA DETTE	546	0	118	0	0	5	75	0	135	78	0	0	0	0		957
Solde Résultats financier et exceptionnel (Dépenses - Recettes)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	6	2	0		11
EPARGNE BRUTE	9 013	727	605	2	16	300	200	642	369	2 109	0	858	13	0	0	14 854
REMB. CAPITAL DE LA DETTE	3 330	0	400	0	0	300	200	0	369	920	0	0	0	0		5 519
EPARGNE NETTE	5 683	727	205	2	16	0	0	642	0	1 189	0	858	13	0	0	9 335
INVESTISSEMENT																
RECETTES	23 060	2 909	1 621	0	0	0	2 000	0	0	3 702	0	170	0	0	-3 313	30 148
Ressources Propres et Subventions reçues	7 998	533	0	0	0	0	0	0	0	1 733	0	23	0	0	-2 013	8 275
Taxe d'Aménagement	1 300	0	0	0	0	0	0	0	0	403	0	0	0	0	-1 300	403
Emprunt	13 762	2 375	1 621	0	0	0	2 000	0	0	1 566	0	147	0	0	0	21 471
DEPENSES	28 743	3 636	1 826	2	16	0	0	0	0	4 891	0	1 028	13	0	-3 313	36 841
Opérations d'investissement	27 443	3 636	1 826	2	16	0	0	0	0	4 891	0	1 028	13	0	-2 013	36 841
Taxe d'Aménagement	1 300														-1 300	0

*La traduction budgétaire
de la stratégie territoriale d'agglomération*

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

		Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d'Investissement	Total Dépenses Réelles	Structure		
- AXE 1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI	4 122 587	2 870 341	6 992 929	7,2%	}	
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	573 148	1 049 500	1 622 648	1,7%		
	CULTURE - ACTION CULTURELLE ET EQUIPEMENTS	3 072 548	696 079	3 768 627	3,9%		
	TOURISME	899 956	602 534	1 502 490	1,5%		
	PATRIMOINE	185 131	329 000	514 131	0,5%		
	PROSPECTIVES ET STRATEGIE TERRITORIALE - CONTRACTUALISATION	769 231	72 260	841 491	0,9%		
	PROJETS URBAINS	667 574	334 910	1 002 484	1,0%		
	HABITAT ET EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	527 824	4 520 526	5 048 350	5,2%		
	POLITIQUE DE LA VILLE ET CIAS	1 090 757	465 960	1 556 717	1,6%		
	CONTRAT LOCAL DE SANTE, MSP	125 538	3 007 200	3 132 738	3,2%		
SPORTS - ACTION SPORTIVE ET EQUIPEMENTS	3 462 141	453 652	3 915 793	4,0%		29 898 397	30,8%
- AXE 2 - CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE	EAU POTABLE	2 067 309	757 850	2 825 159	2,9%	}	
	ASSAINISSEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES	1 916 254	5 253 466	7 169 720	7,4%		
	PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	9 108 653	3 616 700	12 725 353	13,1%		
	PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	2 675 101	5 510 200	8 185 301	8,4%		
	TRANSPORTS PUBLICS, MOBILITE ET ROUTES	8 913 860	5 877 140	14 791 000	15,2%		
MISSIONS TRANSVERSALES	MISSIONS TRANSVERSALES	7 652 200	5 932 447	13 584 647	14,0%	}	
	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES	6 919 908	1 010 358	7 930 266	8,2%		
TOTAL GENERAL		54 749 720	42 360 123	97 109 843	100,0%		

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	4 122 587	3 765 623
POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	275 955	1 400
ACTIONS POUR LE COMMERCE	56 468	0
HAUT DEBIT	0	1 540
PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ECONOMIQUES	23 000	0
MAISON DE L'ECONOMIE	277 342	107 517
ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)	120 195	84 140
PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)	64 969	0
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES ZAE	353 200	0
ZAC DE L'ESTRENIOL (<i>BUDGET ANNEXE</i>)	453 000	728 000
CREATIONS / EXTENSIONS ZAE (<i>BUDGET ANNEXE</i>)	2 498 458	2 843 026
Investissement	2 870 341	88 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	474 141	0
ACTIONS POUR LE COMMERCE	70 000	0
MAISON DE L'ECONOMIE	121 500	10 500
PAT - AMENAGEMENT RUE VIEUSSENS	450 000	0
TRAVAUX ENTRETIEN ZAE	1 754 700	77 500

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	573 148	268 750
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	160 120	66 350
PARTENARIAT AVEC ASSOC. ENS. SUPERIEUR	1 000	0
RESTAURANT UNIVERSITAIRE	412 028	202 400
Investissement	1 049 500	0
PÔLE UNIVERSITAIRE ST ELOI	1 044 500	0
INSTITUT DE LA PIERRE	1 000	0
BATIMENT UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION	1 500	0
RESTAURANT UNIVERSITAIRE	2 500	0

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

CULTURE - ACTION CULTURELLE ET EQUIPEMENTS

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	3 072 548	363 702
AMPHITHEATRE	362 541	48 798
LA BALEINE	135 000	0
ECOLE DE MUSIQUE	540 160	7 100
PAYS D ART ET D HISTOIRE - MEDIATION CULTURELLE	313 097	58 000
PÔLE MUSEAL (yc Boutiques)	1 601 750	249 804
PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES	120 000	0
Investissement	696 079	0
ECOLE DE MUSIQUE	126 100	0
PAYS D ART ET D HISTOIRE	23 500	0
PÔLE MUSEAL	209 379	0

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

TOURISME

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	899 956	230 951
POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	18 000	0
VILLAGE DE VACANCES DE COMBELLES	55 033	5 000
OFFICE DE TOURISME	526 923	194 951
PROGRAMME ATTRACTIVITE ESTIVALE	300 000	31 000
Investissement	602 534	0
VILLAGE DE VACANCES DE COMBELLES	600 000	0
OFFICE DE TOURISME	2 534	0

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

PATRIMOINE

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	185 131	35 000
ACTION CULTURELLE / PATRIMOINE	185 131	35 000
Investissement	329 000	173 000
ACTION CULTURELLE / PATRIMOINE	329 000	173 000

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

PROSPECTIVES ET STRATEGIE TERRITORIALE - CONTRACTUALISATION

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	769 231	176 336
AUTORISATION DROIT DES SOLS	415 344	176 336
BANQUE DE DONNEES URBAINES	86 795	0
OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE	8 000	0
PLAN LOCAL URBANISME	78 916	0
PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR	37 887	0
PROSPECTIVE ET STRATEGIE TERRITORIALE	6 000	0
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE	136 289	0
Investissement	72 260	7 500
PLAN LOCAL URBANISME	69 760	7 500

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

PROJETS URBAINS

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	667 574	1 962 582
ZAC DE BOURRAN	111 500	753 242
ZAC DE COMBAREL	458 340	962 340
URBANISME-PROJETS URBAINS	97 734	247 000
Investissement	334 910	0
BOURRAN OUEST	334 910	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

HABITAT ET EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	527 824	142 632
ACTION ET ANIMATION HABITAT	527 824	142 632
Investissement	4 520 526	1 694 574
AIDES A LA PIERRE CONVENTION 2014 - 2019	266 905	170 279
AIDES A LA PIERRE CONVENTION 2020 - 2025	2 410 271	1 524 295
ACTION EN FAVEUR DU LOGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES	213 350	0
PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN	1 630 000	0

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

POLITIQUE DE LA VILLE ET CIAS

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	1 090 757	142 954
PREVENTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	154 422	10 754
PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SOCIALES	220 000	0
ECOLE 2E CHANCE	1 000	25 200
AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	473 517	107 000
FOYER D'HEBERGEMENT D'URGENCE	241 818	0
Investissement	465 960	17 000
AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	67 000	17 000
FOYER D'HEBERGEMENT D'URGENCE	5 000	0

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 -
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

CONTRAT LOCAL DE SANTE, MSP

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	125 538	414 905
MAISONS DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLES	28 979	386 405
CONTRAT LOCAL DE SANTE	96 559	28 500
Investissement	3 007 200	879 117
MAISONS DE SANTE PLURIPRO. (PROJETS DE CONSTRUCTION)	2 886 200	879 117
MAISONS DE SANTE PLURIPRO. (TRAVAUX D'ENTRETIEN)	11 000	0
INTERNAT TERRITORIAL	110 000	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE

SPORTS - ACTION SPORTIVE ET EQUIPEMENTS

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	3 462 141	785 100
GOLF DU GRAND RODEZ	205 425	30 000
PARC EQUESTRE DE COMBELLES	128 505	10 500
PÔLE AQUATIQUE (AQUAVALLON-GERALDINI)	2 604 293	734 600
GYMNASE DU LYCEE DE LA ROQUE	44 825	10 000
GYMNASE DU VALLON DES SPORTS	70 000	0
SITES VTT	25 000	0
PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES	384 093	0
Investissement	453 652	0
GOLF DU GRAND RODEZ	1 000	0
PÔLE AQUATIQUE (AQUAVALLON-GERALDINI)	428 300	0
GYMNASE DU LYCEE DE LA ROQUE	20 000	0
GYMNASE DU VALLON DES SPORTS	4 352	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 2 - CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE

EAU POTABLE

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	2 067 309	2 925 610
EAU POTABLE - NON VENTILE	2 067 309	2 925 610
Investissement	757 850	23 000
EAU POTABLE NON VENTILE	162 850	23 000
TRAVAUX USINE EAU POTABLE	15 000	0
CANALISATIONS DISTRIBUTION	550 000	0
PERIMETRE DE PROTECTION	20 000	0
USINE LOT	10 000	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 2 - CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE

ASSAINISSEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	1 916 254	3 246 696
ASSAINISSEMENT NON VENTILE	615 169	2 802 545
EXPLOITATION EAUX PLUVIALES	836 000	0
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISS NON COLLECTIF	51 772	31 772
CELLULE OPERATIONNELLE RIVIERE / GEMAPI	413 313	412 379
Investissement	5 253 466	403 000
ASSAINISSEMENT NON VENTILE	59 000	403 000
STATION D'EPURATION DE BENECHOU	25 000	0
STATION D'EPURATION DE CANTARANNE	0	0
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	5 153 600	0
CELLULE OPERATIONNELLE RIVIERE / GEMAPI	15 866	0

BUDGET PRIMITIF 2024
- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 2 -
CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	9 108 653	9 547 717
FONCTIONNEMENT BUDGET COLLECTE	9 108 653	9 547 717
Investissement	3 616 700	533 457
TRAVAUX SUR DECHETTERIES	2 272 200	318 401
POINT DE REGROUPEMENT DE COLLECTE	918 000	150 589
MATERIEL DE COLLECTE	393 000	64 467
BUDGET COLLECTE NON VENTILE	33 500	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 2 - CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	2 675 101	93 233
CENTRE DE SECOURS	2 188 933	0
CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE	56 988	52 250
CHENIL FOURRIERE / CHATTERIE	193 242	0
SITE DE COMBELLES	21 150	8 500
HOTEL D'AGGLOMERATION - BATIMENTS CCI	134 000	0
BATIMENT 33 AV VICTOR HUGO	17 500	0
PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER NON VEN	59 250	32 300
BATIMENT ARSAC (ANCIENNE PEPINIERE)	2 890	0
CABLE ET RELAIS DE TELEVISION	1 148	0
PARC DE LA VAYSSIERE	0	183
Investissement	5 510 200	380 000
CENTRE DE SECOURS	20 000	0
CENTRE TECHNIQUE CARDAILLAC	15 000	0
CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE	162 500	0
CHENIL FOURRIERE	15 000	0
CHATTERIE	3 500	0
SITE DE COMBELLES	27 000	0
HOTEL D'AGGLOMERATION	1 135 000	49 000
PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER NON VEN	4 082 200	331 000
BATIMENT ARSAC (ANCIENNE PEPINIERE)	50 000	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

- AXE 2 - CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE

TRANSPORTS PUBLICS, MOBILITE ET ROUTES

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	8 913 860	6 723 828
POLITIQUE TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	7 099 960	6 643 728
ARRET DE BUS	16 400	0
BOULEVARD URBAIN	106 400	0
CIRCULATIONS DOUCES	45 900	5 000
POLES INTERMODAUX	110 500	73 600
PARCS RELAIS - POSTES NON VENTILES	11 700	1 500
PARKING JOFFRE	9 000	0
AGENCE AGGLOBUS	14 000	0
AEROPORT	1 500 000	0
Investissement	5 877 140	2 492 813
BOULEVARD URBAIN	1 500	0
CIRCULATIONS DOUCES / MOBILITES ACTIVES	421 990	0
VOIRIE D'AGGLOMERATION	3 672 500	2 492 813
ACQUISITION DE BUS ET EQUIPEMENTS	1 380 150	0
ARRET DE BUS	340 000	0
PARCS RELAIS DE LA CROUZETTE	1 000	0
PARKING JOFFRE	60 000	0

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

MISSIONS TRANSVERSALES

MISSIONS TRANSVERSALES

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	7 652 200	38 764 771
OPERATIONS TRANSVERSALES / FISCALITE / DOTATIONS...	6 106 365	38 689 771
DEVELOPPEMENT DURABLE - PCAET - ACTIONS DE SENSIB.	299 149	75 000
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	289 686	0
INTERETS D'EMPRUNTS	957 000	0
Investissement	5 932 447	23 456 692
REMB. CAPITAL D'EMPRUNTS / EMPRUNT NOUVEAU	5 519 000	21 470 585
OPERATIONS TRANSVERSALES / FCTVA	413 447	1 986 107

BUDGET PRIMITIF 2024

- PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES -

MISSIONS TRANSVERSALES

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

	Dépenses Réelles	Recettes Réelles
Fonctionnement	6 919 908	13 043
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	5 929 638	13 043
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	990 270	0
Investissement	1 010 358	0
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	1 010 358	0

ANNEXE 2

Budget Primitif 2024

Évaluation de l'impact des dépenses de Rodez agglomération sur le climat

Contexte :

Dès 2013, Rodez agglomération a décidé de porter une attention particulière à la lutte contre le changement climatique.

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) adopté en 2018, formalise la volonté de Rodez agglomération d'agir favorablement pour le climat. Afin de conforter l'engagement de Rodez agglomération en faveur du climat, en 2022, la collectivité s'est lancée dans l'évaluation du respect de ses ambitions en analysant les flux financiers au regard des enjeux climatiques.

Les objectifs :

Une évaluation « climat » des flux financiers vise à qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses permettant :

- une grille de lecture sur la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques ;
- un éclairage pour les arbitrages budgétaires par les élus ;
- une meilleure sensibilisation des services à la question climatique dans la mise en œuvre des actions ;
- l'apport d'éléments argumentés en termes de communication au sein des services.

Pour cela, le groupe de travail constitué a finalisé la méthodologie de caractérisation des dépenses qui se décline en 4 catégories, inspirée de celle de l'institut de l'économie pour le climat (I4CE, Institut de l'économie pour le climat) : les actions favorables, les actions neutres, les actions défavorables (dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, qui induisent des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou contraires à l'adaptation du territoire au changement climatique) et les actions indéfinies (par manque d'informations ou de données). Le comité de pilotage réuni à plusieurs étapes a validé cette démarche.

La particularité des résultats pour Rodez agglomération est qu'ils prennent en compte l'impact sur l'atténuation, la réduction des GES mais aussi l'adaptation au changement climatique.

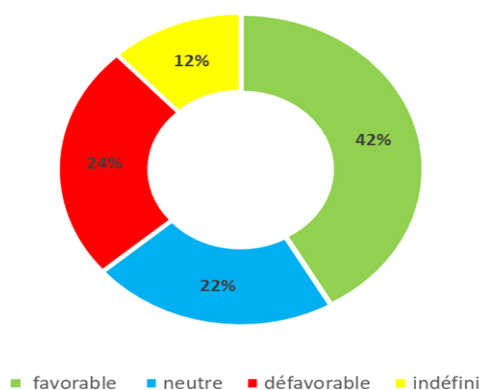
Cet exercice ne relève pas de l'élaboration d'un budget pour le climat, ni d'un budget vert, et encore moins de juger de l'utilité ou non des dépenses nécessaires à la mise en œuvre des politiques conduites par Rodez agglomération.

Il permet d'éclairer la décision budgétaire sur l'analyse des enjeux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation et doit donc trouver sa place au cours de la préparation budgétaire. C'est un outil de pilotage qui vise à l'appropriation des enjeux environnementaux par l'ensemble des services et par les élus.

Il est important de noter que le volume financier analysé est inférieur au montant inscrit au budget primitif. En effet, certaines inscriptions sont écartées car elles ne sont pas caractérisables, comme par exemple les opérations d'ordre ou encore les frais financiers, elles sont considérées hors du périmètre d'analyse.

Concrètement, ce sont 81,230 millions d'euros qui sont analysés, relevant du fonctionnement et de l'investissement de l'ensemble des budgets de la collectivité.

Impact budget 2024 sur le climat



Les dépenses favorables comptent pour 42 % des dépenses traitées avec un volume de 33,933 millions d'euros, dont 46,39 % relèvent de la section de fonctionnement.

Les opérations les plus significatives relèvent des budgets annexes, les transports collectifs avec l'achat prévu de bus au gaz ou électrique, ainsi que les mobilités douces (circulation et acquisition de vélos électriques), l'élimination des déchets, l'assainissement (dont travaux), la gestion du pluvial, l'eau de Rodez, ainsi que le travail effectué par la cellule Rivières.

D'autres politiques sont caractérisées favorablement, comme celles développées sur l'Habitat, l'entretien de l'éclairage public, les travaux qui permettront de réduire les consommations énergétiques des bâtiments (1 million d'euros inscrits) ainsi que le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine (projets photovoltaïques 2,4 M€). Cette prise en compte renforcée des actions de sobriété et d'efficacité énergétique avec une attention particulière sur les projets d'équipements structurants permet de conforter la position de Rodez agglomération. On trouve aussi les projets développés dans le cadre du PCAET, du PAT dont l'aménagement de la parcelle rue Vieussens, de l'EIT. Le soutien prévu de Rodez agglomération à ses communes membres a fait l'objet de cette analyse, projet par projet.

Les dépenses neutres représentent 22 % du total des montants analysés. Les crédits relèvent à 57 % de frais de personnel. On y retrouve également les études, l'entretien de certains équipements. Sont également comptabilisés comme neutres les travaux d'aménagement des bâtiments ne participant pas directement à l'amélioration énergétique.

Les dépenses classées indéfinies, 12 % des inscriptions budgétaires caractérisées, relèvent notamment des soutiens apportés par Rodez agglomération au monde associatif et aux divers partenaires CRDA, INU, OT, FHU, SDIS. Mais aussi l'appui au monde économique et au commerce.

Les dépenses caractérisées défavorables (24 %) regroupent des crédits de fonctionnement pour 43,77 % et relèvent de l'investissement pour 56,23%.

Le fonctionnement des services et l'entretien des installations et bâtiments nécessitent la consommation de fluides estimée à 1,2 million d'euros, de carburant pour 360 000 €, de fournitures, de papier qui ont un fort impact négatif sur le climat. Sont également comptabilisés en défavorable la contribution de Rodez agglomération au Syndicat Mixte de gestion et exploitation de l'aéroport, le coût de l'élimination des déchets non triés.

Les dépenses d'investissement prévues pour la réalisation de nouveaux équipements structurants sur le territoire nécessitant notamment de l'imperméabilisation des sols, sont également classées ici ainsi que les dépenses nécessaires aux aménagements des ZAC et ZAE.

La part importante des dépenses prévues défavorablement tiennent compte du contexte économique présentant un niveau d'inflation élevé touchant l'ensemble des secteurs d'activité.

Un dispositif de suivi d'indicateurs a également été créé pour faciliter l'analyse et l'évaluation des impacts des actions entreprises et permettant de relativiser l'impact de l'inflation, notamment pour suivre la réduction des consommations des fluides.

DÉTAIL du VOTE du BUDGET PRIMITIF 2024 (Budget Principal uniquement)

- Nombre de membres en exercice : 50
- Nombre de membres présents : 40
- Nombre de suffrages exprimés : 45

- VOTES :
 - Abstentions : 2
 - Contre : 2
 - Pour : 41

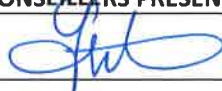






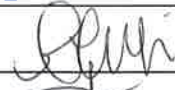


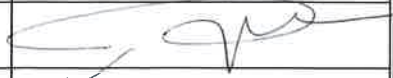

- Date de la convocation : 31 janvier 2024




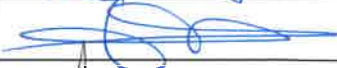







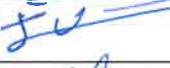









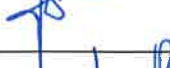




Présenté par M. Christian TEYSSEDE,
Président de Rodez Agglomération
A Rodez, le 6 février 2024
Le Président,





Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session
A Rodez le 6 février

Les membres du Conseil de Communauté,

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SIGNATURES DES CONSEILLERS PRÉSENTS
DRUELLE-BALSAC	GAYRARD Patrick	
	RIVIERE Elodie	Absente
	REMISE Jean-Paul	
LE MONASTERE	CALMELS Nathalie	
	MONTOYA Jacques	
LUC-LA-PRIMAUBE	BAILLET-SUDRE Isabelle	
	BESSIERE Alain	
	CATALA Guy	
	CENSI Martine	
	GOMBERT Dominique	
	SADOUL Jean-Philippe	
OLEMPS	KAYA-VAUR Danièle	Absente
	LOPEZ Sylvie	
	PRINGAULT Pascal	

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SIGNATURES DES CONSEILLERS PRÉSENTS
ONET-LE-CHATEAU	ABADIE-ROQUES Valérie	
	BEC Dominique	
	DINCEL Gulistan	
	DOUZIECH Jacques	
	GUIANCE Elisabeth	
	KEROSLIAN Jean-Philippe	
	LACOMBE Jean-Marc	Absent
	MAZUC Christian	
	PAULAT Jean-Luc	Absent
	TAUZIN Marie-Noëlle	
RODEZ	ALAUZET Céline	
	BERARDI Marion	
	BEZOMBES Martine	
	BOUGES Jean-François	
	BULTEL-HERMENT Monique	
	CASTAGNOS Fabienne	
	CESAR Alexis	
	COSSON Jean-Michel	
	CROUZET Maryline	
	DONORE Joseph	
	FAUX Mathilde	
	FERRAND Bernard	
	FOURNIE Francis	
	JULIEN Serge	
	LAURAS Christophe	
	MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	Absente
	RAUNA Alain	Absent
	TAUSSAT Régine	
VARSİ Florence		
VIDAMANT François		

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SIGNATURES DES CONSEILLERS PRÉSENTS
SAINTE-RADEGONDE	PAGES-TOUZE Laurence	
	ROGER Jean-Pierre	Absent
SEBAZAC – CONCOURES	BOUCHET Didier	Absent
	CAYLA Florence	
	PICASSO Alain	Absent.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : BUDGET PRIMITIF 2024 - EXAMEN ET VOTE

Date de décision: 06/02/2024

Date de réception de l'accusé 09/02/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 240206006DL

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20240206-240206006DL-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 240206-006-DL - BP 2024 - examen et vote.pdf (99_DE-012-
241200187-20240206-240206006DL-DE-1-1_1.pdf)